SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)
Avis d'appel d'offres

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

Objet : Acquisition de matériels médico-techniques (Relance)

Référence SIGMAP : F_DCSSA_124140

AAO N° 074 /MDN/PRMP/SP-PRMP/SA du 21 / 07 /2026

Identification de la procédure : **Appel d'offres Ouvert**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de Passation des Marchés paru sur le portail des marchés publics en République du Bénin (SIGMAP) le **09 juillet 2026.**

2. Le Ministère de la Défense Nationale a obtenu dans le cadre de son budget des crédits, afin de financer le programme n°2 de son PTA intitulé **Protection du territoire national**, et a l'intention d'utiliser une partie de ces crédits pour effectuer des paiements au titre du marché numéro **F_DCSSA_124140**, relatif à **l'acquisition de matériels médico-techniques.**

3. Le Ministère de la Défense Nationale sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison de matériels médico-techniques.
Les variantes ne sont pas autorisées.
Les articles à acquérir sont regroupés en un seul lot.

BON A LANCER

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de la Défense Nationale ; **Intendant Militaire de 1ère classe Léon MEHOBA E-mail :** mdn.spprmp@gouv.bj et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres au secrétariat de la personne responsable des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-après : 1er étage de l'immeuble AZONWAKIN sis à Jéricho (Indication : prendre la 1ère rue à droite après le carrefour de SANYA MOTORS en quittant le marché de JERICHO, 4ème immeuble à droite sur la rue pavée) de 8 h à 12 h 30 et de 14 h à 17h 30 (heures locales).

6. Le délai de livraison est de soixante (60) jours calendaires à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de démarrage.

7. Les exigences en matière de qualification sont :

   a. **Pour les anciennes entreprises :**

- **Capacité technique et expériences :**
  - Être une entreprise ou un groupement exerçant dans le domaine d'activité de la fourniture des matériels et équipements médico-techniques et/ou de la vente des articles de santé, justifié par l'original ou la copie légalisée non-scannée du registre de commerce et de crédit mobilier ou les copies légalisées et non scannées des pages des statuts justifiant du domaine d'activité et/ou de l'accord ou promesse d'accord de groupement ;

- **Disposer d'une autorisation délivrée par le Ministère de la Santé pour la commercialisation des produits de santé ;**
- Disposer d'une autorisation du fabricant ou une autorisation du distributeur + copie du certificat de partenariat du fabricant au grossiste/concessionnaire concerné ;
- Avoir réalisé avec satisfaction au cours des trois (03) dernières années (**2023, 2024, 2025**) et ou de l'année en cours (2026) au moins deux (02) marchés de fourniture des matériels et équipements médico-techniques et/ou de la vente des articles de santé d'un montant minimum de cent trente millions neuf cent trente-sept mille (**130.937.000**) **francs CFA hors taxes**, justifiés par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou les copies légalisées des procès-verbaux de réception provisoire ou définitive, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'État ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé ;
- Disposer d'un personnel clé ayant une licence professionnelle dans le domaine d'entretien ou de la maintenance des équipements médico-techniques et/ou articles de santé, avec deux (02) expériences générales au moins et ayant exécuté un (01) marché de livraison de matériels et équipements médico-techniques et/ou articles de santé, justifiés par le diplôme, le curriculum vitae appuyés par les copies légalisées des attestations de travail correspondantes et l'attestation de travail en lien avec le soumissionnaire.

BON A LANCER

- **Capacité financière (conditions non cumulatives) :**
  - avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (**2023, 2024, 2025**) un chiffre d'affaires moyen annuel d'un montant supérieur ou égal à cent soixante-quatorze millions cinq cent quatre-vingt-trois mille (**174.583.000**) **FCFA Hors Taxes**, justifié par les états financiers établis dans les formes prescrites par l'annexe A 3-2 ;

Ou

  - avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédits, autres que l'avance de démarrage éventuelle à hauteur de **cent soixante-quatorze millions cinq cent quatre-vingt-trois (174.583.000) FCFA Hors Taxes,** justifiés par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin.

b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence :

- **Capacité technique et expériences (cumulatives) :**
  - Être une entreprise ou un groupement exerçant dans le domaine d'activité de la fourniture des matériels et équipements médico-techniques et/ou de la vente des articles de santé, justifié par l'original ou la copie légalisée non-scannée du registre de commerce et de crédit mobilier ou les copies légalisées et non scannées des pages des statuts justifiant du domaine d'activité et/ou de l'accord ou promesse d'accord de groupement ;
  - **Disposer d'une autorisation délivrée par le Ministère de la Santé pour la commercialisation des produits de santé ;**

- Disposer d'une autorisation du fabricant ou une autorisation du distributeur + copie du certificat de partenariat du fabricant au grossiste/concessionnaire concerné ;
- Disposer d'un personnel d'encadrement et d'un personnel clé :

✓ **Personnel d'encadrement** : être un technicien supérieur, titulaire d'un **master** dans le domaine d'entretien ou de la maintenance des matériels et équipements médico-techniques et/ou articles de santé, avec quatre (04) expériences générales au moins et ayant exécuté deux (02) marchés de livraison de matériels et équipements médico-techniques et/ou articles de santé, justifiés par le diplôme, le curriculum vitae appuyés par les copies légalisées des attestations de travail correspondantes et l'attestation de travail en lien avec le soumissionnaire ;

✓ **Personnel clé** : être un technicien titulaire d'une **licence** dans le domaine d'entretien ou de la maintenance des matériels et équipements médico-techniques et/ou articles de santé, avec deux (02) expériences générales au moins et ayant exécuté un (01) marché de livraison de matériels et équipements médico-techniques et/ou articles de santé, justifiés par le diplôme, le curriculum vitae appuyés par les copies légalisées des attestations de travail correspondantes et l'attestation de travail en lien avec le soumissionnaire.

- **Capacité financière (cumulatives) :**
  - les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence doivent avoir une assurance de risques professionnels de montant au moins égal à cent quatre-vingt-douze millions quarante-et-un mille trois cent (**192.041.300**) Hors Taxes ;
  - avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédits, autres que l'avance de démarrage éventuelle à hauteur de **cent soixante-quatorze millions cinq cent quatre-vingt-trois (174.583.000) FCFA Hors Taxes**, justifiés par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin.

RON A LANCE

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier d'Appel d'offres complet, pour compter du 29/07/2026, à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de la Défense Nationale **; Intendant Militaire de 1ère classe Léon MEHOBA E-mail :** mdn.spprmp@gouv.bj sis à Jéricho ; 1er étage de l'immeuble AZONWAKIN (Indication : prendre la 1ère rue à droite après le carrefour de SANYA MOTORS en quittant le marché de JERICHO, 4ème immeuble à droite sur la rue pavée) de 8 h à 12h 30 et de 14 h à 17h 30 (heures locales). Le dossier d'Appel d'offres en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics ou adressé aux candidats à leurs frais par voie postale. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique, sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.
Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être contenues dans une **unique enveloppe extérieure** contenant :

- Une enveloppe portant la mention « **ORIGINAL** » contenant l'original des documents constitutifs de l'offre (**séparément** l'offre technique et l'offre financière) ainsi que la clé USB comportant la version scannée en PDF de l'original de l'offre, de la garantie de

soumission ou la lettre de déclaration de garantie et des renseignements relatifs à la candidature ;

- Une enveloppe portant la mention « **COPIE** » contenant la copie des documents constitutifs de l'offre (**séparément** l'offre technique et l'offre financière), la garantie de soumission ou la lettre de déclaration de garantie, les renseignements relatifs à la candidature, notamment le formulaire y afférent et ses annexes ;
- **L'enveloppe unique** doit porter les mentions :
  - « Soumission à l'AOO N°…….du ……relatif à l'acquisition de matériels médico-techniques (Relance) », la référence SIGMAP ;
  - « Ne pas ouvrir avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des plis ».
- S'agissant des **enveloppes intérieures**, outre les mentions ORIGINALE et COPIE, elles doivent porter les mentions ci-après :
  - « Soumission à l'AOO N°…….du ……relatif à l'acquisition de matériels médico-techniques (Relance) », la référence SIGMAP ;
  - « le nom et l'adresse du soumissionnaire »

NB : Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.

BON A LANCER

Cette enveloppe unique est à déposer à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de la Défense Nationale ; **Intendant Militaire de 1ère classe Léon MEHOBA E-mail :** mdn.spprmp@gouv.bj sis à Jéricho ; 1er étage de l'immeuble AZONWAKIN (Indication : prendre la 1ère rue à droite après le carrefour de SANYA MOTORS en quittant le marché de JERICHO, 4ème immeuble à droite sur la rue pavée) de 8 h à 12h 30 et de 14 h à 17h 30 (heures locales) au plus tard le 19 / 08 / 2026, à **10 heures**, heure locale. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

10. Les offres (versions physique et numérisée) seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de la Défense Nationale ; **Intendant Militaire de 1ère classe Léon MEHOBA E-mail :** mdn.spprmp@gouv.bj sis à Jéricho ; 1er étage de l'immeuble AZONWAKIN (Indication : prendre la 1ère rue à droite après le carrefour de SANYA MOTORS en quittant le marché de JERICHO, 4ème immeuble à droite sur la rue pavée) à 10 heures 30 minutes heure locale, le 19 / 08 / 2026.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de un million sept cent quarante-six mille **(1.746.000) FCFA.** En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix jours** (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Fait à Cotonou, le 21 / 07 /2026

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Intendant Militaire de 1ère classe Léon MEHOBA